



LA LETTRE DES ADHERENTS

INTÉRESSEMENT :

Heureusement,
nous étions là !

Souvenez-vous, la négociation sur l'Intéressement (Rémunération Variable Collective - RVC) s'est tenue avant l'été 2016 avec une obligation de signature au 30 juin maximum pour bénéficier des avantages sociaux et fiscaux du dispositif (cf www.urssaf.fr). Après plusieurs séances de négociation, la Direction a accepté de revoir le niveau de l'enveloppe de l'intéressement. Finalement, la Direction est passée de 9% à 9,7% et les Organisations Syndicales de 10% à 9,7%. Malheureusement, seul le SNB a signé. En effet, FORCE OUVRIERE, la CGT et, fait plus rare, la CFDT imaginaient qu'il était encore possible de négocier après le 30 juin !

Finalement, devant le mécontentement général des collègues, ces trois O.S. ont fini par signer l'accord du 30 juin 2016 mais après la date butoir. Pour pouvoir reconstruire leur image, l'argument massue fut d'affirmer qu'elles avaient réussi à sécuriser le dispositif. Cet épisode aurait pu prêter à sourire si ce comportement irresponsable n'avait pas mis en danger l'ensemble du dispositif RVC pour tous les salariés de LCL ! En effet, la validation de notre accord RVC, par l'URSSAF et la DIRRECTE, n'a été effective qu'en cette fin d'année 2016. Notre DRH a pu s'appuyer sur la signature initiale du SNB et argumenter ainsi ses demandes répétées auprès de ces deux institutions.

Nous mettons à votre disposition, dans l'espace ADHERENT de notre site internet, l'accord RVC et nous vous invitons à lire et faire lire l'article 2 présenté avant le 30 juin aux O.S.

BONNE ANNÉE !

Toute l'équipe du SNB/CFE-CGC vous présente ses vœux de santé, de bonheur et de joie pour vous et vos proches.

Nous espérons que ces fêtes de fin d'année vous auront permis de vous ressourcer afin de clore au mieux cette année.

2016 fut difficile à plusieurs titres : attaques terroristes et attentats suicides, montée des risques sanitaires dus à la pollution, virus Zika, et dans un registre différent mort de David Bowie, de Prince, de Mohammed Ali, de Leonard Cohen, de Michèle Morgan, de George Michael... Mais 2016 aura aussi été marquée par la loi qui met fin au gaspillage alimentaire dans les supermarchés français, l'interdiction des sacs plastiques à usage unique en France, les premières élections libres en Birmanie, la fin de l'épidémie d'Ebola, la réduction du trou dans la couche d'ozone, le premier tour du monde par un avion à énergie solaire, les résultats prometteurs du vaccin contre le sida et l'évacuation de Bana, la petite syrienne aux 300 000 abonnés Twitter, enfin libérée d'Alep.

Pour notre section syndicale, 2016 aura été l'année où nous avons renégocié la Prévoyance, permis le télétravail dès 50 ans dans le cadre du Contrat de Génération et réussi à faire valider le versement de l'intéressement pour tous. Pour vous aider à y voir plus clair, nous avons créé les fiches pratiques qui sont à votre disposition sur notre site internet www.snbcl.net : onglet Actualité/Mes Fiches Pratiques.

En 2016, nous avons également lancé la 1^{ère} grande étude indépendante sur la Qualité de Vie au travail (QVT) chez LCL. Nous en avons tiré 16 propositions afin d'améliorer votre QVT. Une des propositions majeures concerne le Réseau : la fin de l'accueil partagé et la remise en place d'un vrai métier d'Accueil.

Enfin, en 2016 nous avons continué à vous représenter dans chacune des séances plénières pour lesquelles vous nous avez élus, contrairement à nos camarades des autres organisations qui ont régulièrement mené la politique de la chaise vide.



Portrait

Bruno BERGOUGNIOU

Trésorier de notre section syndicale

Bruno est entré au Crédit Lyonnais il y a 35 ans. Il commence sa carrière naturellement dans le Réseau puis intègre les Fonctions Centrales du Siège : Service de la Paie puis la Comptabilité générale qui visiblement influencera la suite de sa carrière. Très vite il devient Délégué Syndical. On lui confie alors la gestion du Prêt Loisir (magasin de location de différents matériels : ski, rollers, outils...) du Siège Opérationnel. Bruno y reçoit une clientèle de salariés LCL puis groupe CASA. Cette fonction lui sied à merveille et il y passera plusieurs années. En 2016, l'alliance CGT-FORCE OUVRIERE l'évince de son poste. Il intègre alors la Permanence Nationale du SNB où il gère les dossiers administratifs. En 2016, Bruno devient membre de la commission financière du CE Siège. A l'issue du renouvellement des instances de notre section, il est élu au poste de Trésorier Adjoint. Lorsque le poste de Trésorier se libère, il lui revient de droit. Nous lui souhaitons encore plein de belles choses pour cette année 2017 et les suivantes !



POUR 2017...

Cette période est souvent le moment propice pour prendre de nouvelles et bonnes résolutions.

La première résolution portera sur **L'ÉCHANGE INTER-ACTIF** avec nos collègues. Aujourd'hui qu'attendent les salariés d'une Organisation Syndicale et de ses représentants ? C'est un point essentiel à connaître. Dans les jours qui viennent, nous solliciterons une dizaine de salariés (non adhérents) par région pour connaître leur vision du syndicalisme.

Notre communication va évoluer. Nous rédigeons désormais des fiches pratiques pour vous aider dans vos démarches. Elles reprennent l'essentiel des accords, de vos droits ou de vos avantages sociaux chez LCL. Cependant, comme certains sujets nécessitent une information plus complète et détaillée, nous réalisons aussi des livrets. **LE PREMIER LIVRET** sur la FORMATION vient de sortir. Il est en ligne sur notre site internet.

NOTRE APPLI SNBLCL devrait faire « peau neuve » prochainement car nous souhaitons en faire un outil utile et complémentaire aux supports de communication actuellement utilisés.

Nous continuerons à vous faire parvenir **CHUT !** l'e-magazine de l'info décalée. Quatre sujets vous seront présentés en février : « Élémentaire mon cher Watson », « Services Premium ! », « La jupe plissée » et « La Chandeleur ». En mars 2017, **PERSPECTIVES** abordera le dossier du syndicalisme chez LCL, vu, perçu et commenté par nos collègues. Nous vous détaillerons également les démarches à suivre pour obtenir la médaille du travail.

Enfin, notre section, devra faire **DES ÉCONOMIES** afin de s'adapter aux réductions budgétaires. Plusieurs réunions de travail nationales ou régionales, hebdomadaires ou mensuelles se feront désormais en conférence téléphonique. Nous avons commencé depuis septembre 2016 et cela fonctionne bien. Une rencontre trimestrielle en présentiel reste néanmoins nécessaire.

Concernant les **NÉGOCIATIONS**, elles reprendront sur la Complémentaire Santé et le Dialogue Social dès le 5 janvier 2017. Quant celle sur l'Égalité Professionnelle, elle devrait s'ouvrir rapidement.



une **QUESTION ?**,
une **REMARQUE !**
CONTACTEZ-MOI

Huguette FOUACHE
Responsable Communication
SNB / CFE-CGCLCL
01.42.95.73.48
www.snblcl.net